



Résiliation contrat formation a distance

Par **MIMI077**, le **04/05/2013 à 16:11**

bonjour
je suis nouvelle sur le site & j'ai un soucis avec EDUCATEL
nil ne veule pas prendre en compte ma demande de résiliation .J'ai perdu mon job, mon patron a fait une lettre explicative afin de pouvoir stoppé la formation
réponse EDUCATEL/**Il semble que votre perte de salaire soit inhérent a votre contrat**
Pour leur part il non pas respecté le contrat, j'ai reçu mes cours avec 3 mois de retard.malgré mes relances au tel, cachet de la poste faisant fois.
que puis-je faire, il me demande de payé l'arriéré
merci pour votre réponse

Par **Marion3**, le **05/05/2013 à 16:45**

Bonjour,
Que mentionne exactement votre contrat concernant une résiliation ?
Cdt

Par **MIMI077**, le **06/05/2013 à 14:20**

bonjour Marion3
nil est écrit ceci:
Le contrat peur etre résilié par l'élève, si par suite d'un cas fortuit ou d'une force majeure, il est empêché de suivre l'enseignement correspondant.Dans ce cas, la résiliation ne donne lieu à aucune indemnité.
Hors la perte d'un emploi, est bien un cas de force majeure
Cdtr
MIMI077

Par **nina06**, le **06/05/2013 à 18:30**

Bonjour,
Je fais partie de ces bonnes poires que DISTANCIA alias Culture et formation a réussi a arnaquer :(Je suis arrivée au stade de l'appel du fameux MR Joseph ...
Es que qqn aurait la gentillesse de m'aider à rédiger une lettre de résiliation LR/AR ,je manque de vocabulaire juridique...
Je vous remercie